

JUIN 2020

FAITS SAILLANTS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Chères citoyennes, chers citoyens,

Comme à chaque année, en vertu de la Charte de la Ville de Montréal, je vous présente les faits saillants des résultats financiers de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension pour 2019. Ce document vous permet de mieux saisir l'étendue de notre action de la dernière année, et les priorités que nous souhaitons poursuivre.

L'année 2019 aura été marquée par une continuité vers notre vision d'une ville plus verte, plus sécuritaire et plus accueillante. Plus verte, avec l'ajout de 160 saillies de trottoir et de 15 nouvelles ruelles vertes. Plus sécuritaire avec l'implantation de nouveaux corridors à 30 km/h dans nos rues locales. Plus accueillante, avec un investissement de près de 7 millions de dollars pour revitaliser nos parcs et nos centres communautaires. Le développement économique n'est pas en reste, avec la promotion à la réalisation d'associations de commerçant.e.s sur les rues Saint- Hubert et Jarry.



Il va sans dire que l'amélioration de la qualité des services à la population demeure au cœur de nos décisions pour 2020. Nos choix reflètent également notre volonté d'agir en matière de transition écologique, de mobilité et notre volonté d'atteindre la vision zéro. Nous continuons également à faire de l'habitation une priorité, comme le démontre nos projets en logements sociaux et nos nouvelles mesures réglementaires pour la protection du parc locatif.

Évidemment, la COVID-19 et son impact nous pousse à innover en matière de gestion municipale et développement du territoire. Nous souhaitons continuer de vous offrir les services essentiels tout en maintenant une gestion responsable.

Au nom de l'ensemble des élu.e.s, je tiens à remercier toute l'équipe de l'arrondissement sans qui tous ces accomplissements seraient impossibles.

La mairesse d'arrondissement,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Giuliana Fumagalli'. The signature is stylized and fluid.

Giuliana Fumagalli

Villeray
Saint-Michel
Parc-Extension

Montréal 

Quelques définitions

Budget de fonctionnement :

Prévisions des dépenses des activités liées au fonctionnement normal de l'arrondissement qui ont un impact direct sur l'offre de services et la qualité de vie de la population. Ce sont des dépenses courantes, par exemple les salaires, l'entretien, les services offerts et les contributions financières aux organismes du territoire.

Programme triennal d'immobilisations (PTI) :

Prévisions des projets d'investissements dans le milieu de vie qui sont planifiés aux trois ans et révisés à chaque année. Par exemple, les travaux projetés se rapportant à des projets de réfection routière, d'infrastructures municipales ou d'aménagements majeurs de parcs.

2019 | Budget de fonctionnement

Le budget de fonctionnement de l'arrondissement de Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension pour 2019 s'élevait à 58 328 300 \$ avec une prévision des revenus d'arrondissement de 3 289 000 \$.

Des sommes ont été consacrées à divers projets en lien avec la mobilité et la sécurité, la transition écologique et le développement économique.

Voici un aperçu des principales réalisations :

- Végétalisation de **160** saillies de trottoirs
- Implantation de la réduction de vitesse de **30 km/h** sur les rues résidentielles et certaines rues collectrices
- Déploiement d'une vaste opération de marquage au sol, élargissement des bandes blanches et ajout de nouvelles traverses piétonnes aux intersections achalandées
- Aménagement de **15** nouvelles ruelles vertes
- Déminéralisation et végétalisation de **250** carrés d'arbres et plantation de **550** arbres sur le domaine public
- Mise en place des brigades sur la propreté et l'herbe à poux
- Promotion à la réalisation d'associations de commerçants (Promenade Jarry et rue Saint-Hubert)

2019 | Programme triennal d'immobilisations

Le budget du programme triennal d'immobilisations (PTI) de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension avait été établi à 6 981 000 \$.

Principales dépenses d'immobilisations :

Programme de réfection routière : **3 700 000 \$**

- Reconstruction de chaussée sur l'ensemble du territoire
- Reconstruction de trottoirs sur l'ensemble du territoire
- Travaux de planage-revêtement sur le réseau local

Protection des bâtiments : **5 700 000 \$**

- Aréna Saint-Michel – Travaux de mise aux normes du système de réfrigération de la glace
- Clos de voirie Saint-Michel - Réaménagement intérieur et amélioration de la sécurité
- Centre Patro Le Prévost - Remplacement du système de chauffage et réfection de la toiture
- Centre Patro Le Prévost - Réaménagement intérieur pour l'accueil d'organismes communautaires
- Centre Jean-Rougeau - Finalisation des travaux de réfection du système de chauffage et de la plomberie pour l'eau chaude domestique
- Centre William-Hingston - Réaménagement partiel de la salle de diffusion

Parcs et terrains de jeux : **2 400 000 \$**

- Parcs Saint-Damase et Jean-Marie-Lamonde - Finalisation des aménagements
- Place du Centenaire de Parc-Extension – Travaux d'aménagement
- Parc Nicolas-Tillemont - Début du réaménagement
- Parc Champdoré - Ajout de systèmes d'éclairage aux terrains de basketball et multisports

2020 | Budget de fonctionnement

Le budget de fonctionnement pour 2020 est de 59 456 100 \$ avec des revenus anticipés de 3 359 000 \$.

De nombreuses priorités d'action sont prévues, dont :

- Intensifier les efforts en matière de prévention et de lutte à l'insalubrité des logements
- Mettre en place de nouvelles mesures pour mieux protéger le parc locatif
- Poursuivre la mise en place des mesures d'apaisement de la circulation
- Initier le déploiement d'un réseau cyclable connecté et sécuritaire
- Amorcer une réflexion sur l'agriculture urbaine — 1ère phase : jardins communautaires
- Accroître l'attractivité auprès d'entrepreneurs et d'investisseurs potentiels
- Élaborer une politique de soutien aux associations commerciales
- Poursuivre la mise en place des mesures pour améliorer la propreté et l'embellissement
- Poursuivre la lutte contre les îlots de chaleur urbains, notamment par la plantation d'arbres et de vivaces

Le budget du programme triennal d'immobilisations (PTI) de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension est de 6 981 000 \$.

Principaux projets d'immobilisations :

Programme de réfection routière : **1 250 000 \$**

- Apaisement de la circulation, reconstruction de trottoirs, des saillies et le verdissement de nos rues locales

Protection des bâtiments : **3 531 000 \$**

- Aréna de Saint-Michel – Mise aux normes de la glace
- Chalet de Normanville – Réaménagement des étages et réfection de l'enveloppe

Parcs et terrains de jeux : **2 200 000 \$**

- Parc du Bon-Air – Travaux de réaménagement
- Parc Julie-Hamelin – Travaux de réaménagement
- Parc Nicolas-Tillemont – Poursuite des travaux de réaménagement

Rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal

Le Vérificateur général de la Ville de Montréal et le vérificateur externe ont conclu que les états financiers consolidés de la Ville de Montréal, qui incluent les résultats des arrondissements, donnent une image fidèle de la situation financière au 31 décembre 2019 sans aucune réserve.